

Jun 2021

COMMISSION DE L'ÉDUCATION EN LANGUE ANGLAISE

Prioriser la diversité des élèves du système scolaire québécois

Avis présenté au ministère de l'Éducation

COMMISSION DE L'ÉDUCATION EN LANGUE ANGLAISE

La Commission de l'éducation en langue anglaise (CELA) a pour mandat de donner des avis au ministre de l'Éducation sur toutes les questions touchant les services éducatifs dans les écoles anglophones primaires et secondaires ainsi que dans les centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle. Le ministre peut également solliciter l'avis de la CELA sur une question particulière.

Les membres de la CELA sont nommés par le ministre, habituellement pour un mandat de trois ans. Les candidatures sont proposées par divers organismes et associations du milieu anglophone de l'éducation qui représentent, entre autres, le personnel enseignant, les parents, les directions d'école, les administrateurs et commissaires des commissions scolaires, ainsi que des personnes du milieu de l'enseignement postsecondaire. Les mises en candidature peuvent être faites en tout temps.

Membres

Pamela Bussey
Alain Guy
Heather Halman
Susan Hamilton
Jan Langelier
Roma Medwid
Marzia Michielli

Pelagia Nickolettopoulos
Louise Outland
Corinne Payne
Sylvain Racette
Jean Robert
Warren Thomson
Robert Watt

Présidente et recherchiste

Cathrine Le Maistre

Membre d'office

Steven Colpitts, sous-ministre adjoint

Secrétaire à la Commission

Lynn Travers

Soutien administratif

Juliette Larouche

Révision linguistique

DSCA–SL, ministère de l'Éducation (MEQ)

Traduction

Eve Renaud, pour la Direction générale des communications

Commission de l'éducation en langue anglaise

600, rue Fullum, 9^e étage, bureau 9.30.01

Montréal (Québec) H2K 4L1

Tél. : 514 873-5656

Courriel : cela-abee@education.gouv.qc.ca

<https://www.quebec.ca/gouv/ministere/education/organismes-lies/commission-de-leducation-en-langue-anglaise-cela>

Les publications antérieures de la CELA peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/gouv/ministere/education/organismes-lies/commission-de-leducation-en-langue-anglaise-cela#c77981>

Prioriser la diversité des élèves du système scolaire québécois

Introduction

Depuis quelques années, un coup d'œil dans la presse suffit pour constater la discrimination¹ dans notre société, qu'il s'agisse de racisme manifeste ou, plus insidieusement, de préjugés implicites. Toutefois, peu importe qu'elle soit structurelle ou implicite, la discrimination mène à l'exclusion de personnes ou de groupes marginalisés, qui se voient privés des possibilités, quelles qu'elles soient, dont les autres bénéficient.

Dans la société en général, la discrimination est souvent considérée uniquement sous son aspect racial, mais elle se manifeste aussi dans la façon de traiter les « autres », quelle que soit la catégorisation : ethnicité, notamment l'appartenance à un peuple autochtone, sexe et identité de genre, orientation et identité sexuelles, capacités ou religion. Ainsi, on estime à 13 %² le pourcentage de la population canadienne appartenant à la communauté LGBT, et des études menées aux États-Unis suggèrent que jusqu'à 3 % des préadolescents et des adolescents s'identifient comme transgenres ou non

Discrimination : Traitement inégal des membres de divers groupes à cause de la race, de l'ethnicité, du sexe, de l'expression de genre, de la classe socioéconomique, de l'orientation sexuelle, d'une incapacité physique ou mentale, de la religion, de la citoyenneté ou d'une combinaison de ces éléments et d'autres.

Racisme : Subjugation systématique des membres de groupes raciaux déterminés, dont le pouvoir sociopolitique est moindre et que l'on racialise en les disant non-Blancs afin de maintenir la suprématie blanche.

Préjugé implicite : Conviction ou attitude inconsciente modelant la compréhension, la décision et les actions d'une personne consciente.

Racisme structurel : Ensemble de facteurs historiques, sociaux, politiques, institutionnels et culturels contribuant à légitimer et à entretenir les inégalités raciales. Le racisme n'est pas le choix de quelques personnes ou institutions, mais la confluence de concepts et de théories racistes qui orientent nos systèmes économiques, politiques et sociaux.

¹ Les cinq définitions [traduites] de l'encadré sont tirées de : Center for the Study of Social Policy (CSSP). *Key Equity Terms and Concepts: A Glossary for Shared Understanding*, Washington, DC, Centre for the Study of Social Policy, 2019. Sur Internet : <https://cssp.org/resource/key-equity-terms-and-concepts-a-glossary-for-shared-understanding/>.

² <https://www.newswire.ca/news-releases/according-to-lgbt-realities-the-first-pancanadian-survey-on-lgbt-communities-conducted-by-crop-for-the-benefit-of-the-fondation-jasmin-roy-13-of-the-canadian->

binaires³. Or, ces jeunes sont proportionnellement plus nombreux à souffrir d'anxiété, de dépression, de harcèlement et de toxicomanie, à se suicider ou à être sans-abri. De plus, les effets de ces différences qui les distinguent de la majorité de leurs pairs sont exacerbés s'il y a « intersectionnalité⁴ », c'est-à-dire chevauchement de deux de ces différences ou plus, à moins que ces jeunes soient bien encadrés par les adultes qui les entourent⁵ dont, bien entendu, le personnel scolaire.

La discrimination, sous toutes ses formes, est le fruit d'un écart de pouvoir. Elle résulte souvent de préjugés nourris par la méconnaissance ou une incompréhension. Or, comme les écoles et les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes (« les centres ») et leurs classes sont un miroir de la société, ce qui se passe dans la société se reflète dans les classes. Toutefois, la classe est aussi le meilleur endroit pour lutter contre les préjugés, pour peu qu'on y enseigne ce qu'est l'altérité.

Il y a des signes évidents d'une diversité multiforme dans les classes du système scolaire anglophone. Dès avant l'entrée en vigueur de la « loi 101 », d'ailleurs, les écoles anglophones accueillent des populations ethniquement diverses, et cette diversité existe toujours dans nombre d'écoles urbaines ou suburbaines. Le système anglophone a depuis longtemps pour politique de faire place aux différences de capacités et de comportement dans les classes traditionnelles, et les écoles ainsi que les centres anglophones ont pour politique d'intégrer des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage et des problèmes de comportement de tous ordres, en plus de proposer des activités d'enrichissement aux élèves plus doués sur le plan scolaire. Le tableau ci-dessous compare les taux d'intégration des élèves ayant des besoins particuliers par les écoles anglophones et francophones, au cours des deux dernières années⁶.

Intégration des élèves ayant des besoins particuliers dans les classes ordinaires, au Québec		
	2019-2020	2020-2021 ^P

[population-belongs-to-the-lgbt-community-639432223.html](https://www.hrc.org/population-belongs-to-the-lgbt-community-639432223.html) [en anglais].

³ Human Rights Campaign. *Transgender Children and Youth: Understanding the Basics*. Sur Internet : <https://www.hrc.org/resources/transgender-children-and-youth-understanding-the-basics> [en anglais]. Consulté le 10 février 2021.

⁴ [TRADUCTION] « Créé par Kimberlé Crenshaw en 1989, ce mot décrit la façon dont la race, la classe sociale, le sexe et d'autres aspects de l'identité d'une personne se "croisent", se chevauchent et interagissent de sorte qu'elle puisse à la fois vivre oppression et privilèges au quotidien, à l'échelle interpersonnelle et systémique. L'intersectionnalité alimente l'idée d'un effet conjugué des divers aspects de l'identité d'une personne. » (CSSP, *op. cit.*, p. 7).

⁵ Kristina R. Olson, Lily Durwood, Madeleine DeMeules et Katie A. McLaughlin. « Mental Health of Transgender Children Who Are Supported in Their Identities », *Pediatrics*, mars 2016, vol. 137, n° 3. Sur Internet : <https://doi.org/10.1542/peds.2015-3223>.

⁶ Ministère de l'Éducation du Québec, Secteur des territoires, des statistiques et de l'enseignement privé, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques. Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, 28 janvier 2021. Le « P » dans le tableau signifie « données provisoires ».

Commissions scolaires anglophones	89,9 %	90,1 %
Centres de services scolaires francophones	76,6 %	76,5 %

La CELA ayant déjà formulé des conseils sur l'inclusion en classe⁷ et sur l'éducation des Autochtones⁸ dans des mémoires antérieurs à l'intention du ministre, ces deux volets ne seront pas abordés directement ici. Il sera plutôt question de la discrimination et de ses effets, ainsi que de la promotion de l'inclusion en milieu scolaire, dans les programmes d'études, au regard de la réussite des élèves et dans la formation du personnel enseignant. Les études que nous avons consultées portent en grande partie sur le racisme. Certes, le racisme est une question particulière, mais on sait que les mentalités à l'origine des comportements racistes entraînent souvent aussi la discrimination à l'égard de « l'autre », quel qu'il soit, et que les stratégies correctives sont souvent similaires.

Initiatives de quelques commissions scolaires

La fréquence de la discrimination par rapport à d'autres types de différences est si grande qu'elle doit inciter le secteur de l'éducation à s'y attaquer, voire à demander conseil pour bien le faire. Ainsi, devant le comportement raciste de quelques élèves, la Commission scolaire Lester-B.-Pearson a créé un groupe de travail sur l'équité et l'inclusion, dont le mandat est le suivant :

1. Déterminer les forces et les faiblesses des politiques et procédures existantes et éliminer toute forme de racisme et de discrimination systémiques;
2. Formuler des recommandations pour aider chaque établissement à promouvoir l'équité et l'inclusion au profit de tous (élèves et personnel enseignant), en fonction de la démographie et des exigences pédagogiques⁹.

La composition du groupe de travail est, de manière générale, représentative de la communauté que forme la commission scolaire. Le groupe travaille à partir de données probantes et des résultats d'un sondage d'opinion auprès de membres de la communauté. Une lecture attentive de son rapport préliminaire permet de croire qu'il constituera une ressource précieuse pour les autres commissions scolaires et pour les centres de services scolaires, puisqu'il explore les moyens d'assurer l'inclusion de tous les élèves.

⁷ CELA. *Adaptation scolaire : inclusion et intégration en classe*, novembre 2006. Sur Internet : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/organismes/CELA_Avis_AdaptationScolaire.pdf.

⁸ CELA. *Éducation autochtone : les deux rives du fleuve*, mars 2017. Sur Internet : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/education/organismes-lies/CELA/CELA_Rapport_EducationAutochtone.pdf?1606832632.

⁹ <https://boardsite.lbpsb.qc.ca/council-of-commissioners/task-force-on-equity-and-inclusivity> [en anglais].

En décembre 2020, les commissaires de la Commission scolaire English-Montréal ont voté à l'unanimité l'inclusion de l'histoire des Noirs :

[TRADUCTION]

[...] *tout au long de l'année scolaire "pour reconnaître à la fois les disparités et les possibilités de travailler à une plus grande équité dans nos écoles, dans la communauté et dans l'ensemble du système éducatif. »*

et

... ...pour "réfléchir, commémorer et célébrer les contributions des Afro-Canadiens et des Québécois de tous horizons tout au long de notre histoire" et enseigner aux élèves la fierté du patrimoine et de l'identité¹⁰.

Cet engagement s'accompagne de ressources à l'usage des conseillers et du personnel enseignant.

Il y a lieu de féliciter ces deux commissions scolaires, qui accueillent le plus grand nombre d'élèves de minorités visibles de toutes les commissions scolaires anglophones de la province, de montrer ainsi la voie de la lutte contre diverses formes de discrimination, dont le racisme. Leur expérience ne peut qu'aider le ministre à élaborer des politiques et des stratégies pour le reste de la province.

Dans le même ordre d'idée, consciente de la vulnérabilité des élèves LGBTQ2+ au harcèlement et au risque accru de suicide, la Commission scolaire Riverside a concentré ses efforts sur la discrimination dont ces élèves sont victimes¹¹ en mettant l'accent sur le counseling, l'aiguillage vers les services appropriés, l'éducation des parents et la formation de toutes les équipes scolaires. Le travail de la Commission scolaire est fondé sur les dispositions de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec¹², avec les modifications apportées par la *Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs* (projet de loi 103), sur le programme *Éducation à la sexualité* de la maternelle à la 11^e année du ministère de l'Éducation¹³ et sur d'autres ressources, comme celles de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation¹⁴. Toutes les commissions scolaires et tous les centres de services scolaires ont mis en œuvre le programme *Éducation à la sexualité* dans leurs écoles, mais la CELA se demande dans quelle mesure les recommandations et les

¹⁰ <https://educationnewscanada.com/article/education/level/k12/3/879557/emsb-sees-2021-as-pivotal-year-for-marking-black-history-month.html>.

¹¹ <https://www.rsb.qc.ca/sexuality-health-education/>.

¹² « 10. Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit. » Sur Internet : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-12>.

¹³ <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/dossiers/education-a-la-sexualite/>.

¹⁴ tablehomophobietransphobie.org.

ressources de la Table nationale ou d'autres politiques existantes de lutte contre la discrimination sont connues et appliquées.

Nous sommes conscients que la *Charte* inscrit dans chaque loi l'interdiction de la discrimination, mais les lois ne changent pas forcément les opinions personnelles, et les agissements discriminatoires sont le fruit d'attitudes et de convictions profondément ancrées et difficiles à modifier. Il est à souhaiter que ce mémoire élargisse la discussion sur la lutte contre la discrimination, inconsciente ou autre, dans les écoles et les centres du Québec, et montre au ministre ce que la communauté de l'éducation en langue anglaise croit qu'il peut faire pour rendre la classe plus sûre et accueillante pour tous.

[TRADUCTION]

*L'inclusion totale dans une école où les élèves se sentiraient chez eux parce que l'on prend soin d'eux à titre individuel et qu'ils sont respectés pour qui ils sont, et où les parents seraient les bienvenus et ne seraient pas jugés est une vision fort louable pour l'école publique*¹⁵.

L'environnement des écoles et des centres

[TRADUCTION] *C'est l'éducation qui nous a plongés dans ce gâchis. En tout cas, l'usage qui en a été fait, à tout le moins dans les écoles résidentielles. Mais l'éducation est aussi la clé de la réconciliation*¹⁶.

[TRADUCTION] *Le racisme n'est pas inné, il s'apprend*¹⁷.

[TRADUCTION] *L'information, c'est la connaissance, et la connaissance inspire l'action. Comment voulez-vous résoudre un problème dont vous ne connaissez pas l'ampleur et l'incidence*¹⁸?

Nous avons trouvé bien peu d'études originales sur la vie des élèves appartenant à des groupes minoritaires, au Québec, sauf en ce qui concerne l'intégration des enfants immigrants dans les écoles francophones. Pourtant, le ministère de l'Éducation reconnaît la nécessité de données qui puissent le guider dans les décisions à prendre.

Les ressources informationnelles jouent un rôle stratégique dans le pilotage du système éducatif ainsi que l'élaboration des politiques publiques, des programmes

¹⁵ R. Brown, S. Manning, J. O'Reilly et M. Yau. « Summary of Student Achievement and Its Relationship to Demographic Variables (Toronto District School Board) », s. d., cité dans Penny Milton, « Debating values: race, class and academic achievement », *Éducation Canada*, 2010, vol. 48, n° 4. Sur Internet : <https://www.edcan.ca/wp-content/uploads/EdCan-2008-v48-n4-Milton.pdf> (p. 16).

¹⁶ Le juge Murray Sinclair, cité dans https://www.oecd.org/education/2030-project/contact/Meaningful_reconciliation_indigenous%20knowledges_flourishing_in_B.C.%27s_K-12_education_system_for_the_betterment_of_all_students.pdf [en anglais], p. 14.

¹⁷ <http://www.ascd.org/publications/educational-leadership/nov16/vol74/num03/Let%27s-Talk-about-Racism-in-Schools.aspx>.

¹⁸ Alicia Boatswain-Kyte. « COVID-19 Q&A: Impact of the Pandemic on the Black Community and the Need for Race-Based Data », *McGill Reporter*, 18 février 2021. Sur Internet : <https://reporter.mcgill.ca/covid-19-qa-impact-of-the-pandemic-on-the-black-community-and-the-need-for-race-based-data/> [en anglais].

et des services. Elles offrent un énorme potentiel qui doit être mis en valeur au bénéfice de toutes et de tous. Les informations sur les résultats scolaires, les diverses statistiques socioéconomiques et toutes les données probantes pertinentes sont indispensables pour que le Ministère puisse définir des orientations conséquentes et proactives au regard des besoins et des attentes des clientèles et de la population. De plus, ces ressources représentent un vecteur central et intégrateur de la capacité organisationnelle, d'où la nécessité de développer une intelligence informationnelle pour que tout le potentiel en soit exploité et que le Ministère en assure une gestion sécuritaire, éthique et responsable¹⁹.

Au Québec, selon certaines études, les élèves appartenant à des minorités ethniques seraient les plus nombreux, proportionnellement, à présenter des besoins particuliers²⁰, mais la plupart des données à ce sujet viennent des États-Unis et du reste du Canada et, en particulier, de Toronto. Les élèves des minorités risquent-ils plus d'être l'objet de mesures disciplinaires dans les écoles du Québec? Sont-ils plus nombreux que les élèves de race blanche à être expulsés ou suspendus? Les attentes du personnel enseignant varient-elles en fonction de la race des élèves? Les élèves noirs sont-ils surreprésentés dans les filières scolaires moins exigeantes? Il est impossible de répondre à ces questions sans données quantitatives, mais on peut aisément imaginer que la situation est semblable ici à ce qu'elle est ailleurs. Il faudrait toutefois recueillir des données liées à la race, au Québec, comme le fait Statistique Canada pour l'ensemble du pays²¹, non pas pour accentuer la discrimination, mais pour brosser un portrait plus net de la réalité des minorités visibles du Québec et de l'expérience que vivent les enfants selon la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Caractéristiques des enseignants. Ailleurs, la recherche montre amplement qu'un corps enseignant plus diversifié profite aux élèves de couleur sur le plan de la persévérance scolaire, du comportement, de l'attitude et des résultats scolaires²². À ce sujet, certains chercheurs ont conclu :

[TRADUCTION]

[qu']il y a de bonnes raisons de croire que les élèves tireraient avantage d'un personnel enseignant plus divers. Par conséquent, les responsables devraient élaborer des politiques visant à accroître la diversité du corps enseignant. C'est une

¹⁹ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *Rapport annuel 2019-2020*, 2020, p. 16. Sur Internet : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/MEES_RAG_2019-2020.pdf?1601641109.

²⁰ Robyn Maynard. « Canadian Education Is Steeped in Anti-Black Racism », *The Walrus*, 29 novembre 2017, mise à jour du 10 juin 2020, à 10 h 14. Sur Internet : <https://thewalrus.ca/canadian-education-is-steeped-in-anti-black-racism/> [en anglais].

²¹ Voir par exemple : *Indicateurs de l'éducation au Canada : rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, mars 2021*. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-582-x/81-582-x2021001-fra.htm>.

²² Dan Goldhaber, Roddy Theobald et Christopher Tien. « Why We Need a Diverse Teacher Workforce », *Phi Delta Kappan*, 21 janvier 2019. Sur Internet : <https://kappanonline.org/why-we-need-diverse-teacher-workforce-segregation-goldhaber-theobald-tien/> [en anglais].

*stratégie parmi tant d'autres pour combler les écarts liés à la race et à l'ethnie dans les écoles publiques sur le plan de la réussite scolaire*²³.

Quelle est la proportion d'enseignants appartenant à une minorité ethnique, au Québec, en particulier dans les écoles dont la composition raciale est diverse, mais également dans les régions plus démographiquement homogènes? Les élèves se reconnaissent-ils dans les enseignants avec qui ils interagissent chaque jour? Ont-ils des interactions avec des adultes différents d'eux?

Créé par le gouvernement du Québec, le Groupe d'action contre le racisme (GACR) a déposé un premier rapport en décembre 2020²⁴, dans lequel il formule 25 recommandations pour combattre le racisme au Québec. Il fait notamment référence à l'éducation comme moyen de promouvoir le changement social, mais met surtout l'accent sur le programme *Éthique et culture religieuse* comme véhicule d'apprentissage sur le racisme :

La révision en cours de ce programme est l'occasion de mettre en lumière les réalités vécues par les minorités visibles et de mieux informer sur les enjeux du racisme et de la discrimination. (P. 27)

Il va plus loin encore, dans le libellé de l'action n° 10, qui incite à « [i]ntégrer la question du racisme et de la discrimination tout au long du parcours scolaire des jeunes ». Plus loin, au sujet de l'enseignement des questions autochtones, il recommande de revoir le cours d'univers social (histoire) afin d'actualiser la présentation de l'histoire des Autochtones. À ce sujet, l'action n° 17 est une recommandation visant à :

[m]odifier les contenus scolaires des niveaux primaire et secondaire pour actualiser les notions sur l'histoire, les cultures, l'héritage et les réalités actuelles des populations autochtones au Québec et au Canada et leurs impacts sur la société. (P. 38)

La CELA voit d'un bon œil ces appels à l'action et la désignation d'un ministre responsable de la lutte contre le racisme, mais allons plus loin encore : il ne faut pas circonscrire la résolution des problèmes liés au racisme et à toute autre forme de discrimination au contenu de quelques cours. Il faut assainir le climat général des écoles et des centres. À ce sujet, la Colombie-Britannique a adopté la procédure administrative n° 170, intitulée *Non-Discrimination*²⁵. C'est une excellente ressource, dont pourraient s'inspirer les autres provinces canadiennes, en l'adaptant à leur situation propre.

²³ *Ibid.*

²⁴ Gouvernement du Québec. *Le racisme au Québec : tolérance zéro : rapport du Groupe d'action contre le racisme*, décembre 2020. Sur Internet : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/politiques_orientations/Groupe_action_racisme/RA_GroupeActionContreRacisme_MAJ.pdf?1608750405.

²⁵ https://www.vsb.bc.ca/District/Departments/Office_of_the_Superintendent/Administrative-Procedures-Manual/Administrative%20Procedures%20Manual%20Library/Section%20100/AP_170_Non_Discrimination.pdf [en anglais].

L'école n'est pas neutre²⁶, et les membres de la communauté scolaire ne le sont pas non plus. Chaque école, chaque centre, a son propre éthos et réunit des personnes ayant des cultures et des préjugés différents. Les écoles doivent s'efforcer d'impliquer ces parents dont les enfants bénéficieraient grandement de leur présence et de leur modèle, et d'écouter leurs préoccupations. Même là où le système est conçu pour favoriser le changement par le contenu des cours, la formation des enseignants et des exemples d'acceptation et d'inclusion, le changement doit se faire aussi au niveau individuel. Le constat sera pénible pour les privilégiés, c'est-à-dire les membres du groupe dominant, dont bien peu admettraient des idées racistes, homophobes, transphobes ou toute autre manifestation de ce privilège. Les politiques de lutte contre le harcèlement pourraient certes réduire le harcèlement entre élèves ou entre enseignants et élèves, mais il reste que les élèves marginalisés d'une façon quelconque font encore état d'actes de discrimination manifestes ou de micro-agressions.

Les parents. Les parents jouent un rôle important dans la communauté scolaire, et cette participation est considérée comme un facteur de réussite scolaire. Les écoles anglophones ont toujours été ouvertes à la participation des parents aux divers comités, à la défense de leurs enfants, ou comme bénévoles prêts à aider l'école à accomplir sa mission. Des recherches menées hors du Québec montrent que nombre de parents appartenant à une minorité hésitent à participer à la vie scolaire de leurs enfants, soit par insécurité, soit parce qu'ils maîtrisent mal la langue d'enseignement, soit encore à cause d'une mauvaise expérience du système scolaire²⁷. L'école doit donc déployer tous les efforts pour impliquer ces parents et d'écouter leurs préoccupations. Les enfants bénéficieraient grandement de leur présence et de leur rôle de modèle.

La CELA a constaté que certains parents acceptent difficilement les préférences sexuelles de leurs enfants ou n'aiment pas que le programme d'études englobe l'éducation à la sexualité. Le cas échéant, les enseignants seraient sans doute les meilleurs modèles de rôle. Ce genre de préoccupation montre du reste que l'école doit informer les parents. Il faut à tout le moins exposer les enfants à une base de connaissances communes, indépendante des convictions des adultes qui les entourent, qu'il s'agisse des parents ou des enseignants.

Les associations de parents ont aussi un rôle à jouer : celui d'encourager leurs membres à siéger aux comités et à participer à d'autres activités de l'école. Quant au ministre, il peut faciliter le processus en fournissant des ressources comme des documents en diverses langues, des vidéos expliquant le programme d'études et des outils pour aider les parents à discuter, à la maison, de la lutte contre la discrimination. Les commissions scolaires anglophones produisent déjà ce genre de matériel, mais leur charge de travail serait allégée s'il existait une démarche systématique à l'échelle provinciale, qui aurait d'ailleurs plus de chances de convaincre les destinataires de l'importance de ces ressources.

²⁶ J. Isaacs. *Toward a Multi-Centric Approach to Education in Toronto*, 2015. Sur Internet : https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/68729/1/Isaacs_Jennifer_A_201506_MT_MTRP.pdf, p. 68 [en anglais].

²⁷ Voir par exemple S. Auerbach. *School Leadership for Authentic Family and Community Partnerships: Research Perspectives for Transforming Practice*, New York, Routledge, et A. Marchesi (1998). « Meeting the Needs of Students at Risk », *Éducation Canada*, 2012, vol. 38, n° 2.

Les programmes d'études

L'histoire est écrite par les vainqueurs. (Anonyme)

Qu'est-ce qui contribue ou nuit à l'acceptation et à l'inclusion des différences parmi les élèves? Au Québec, le point commun des écoles et des centres, ce sont les programmes d'études. Il y a donc lieu d'examiner minutieusement les messages plus ou moins perceptibles que véhiculent ces programmes.

Pour Marie Battiste, ils relèvent de l'« impérialisme cognitif », en ce qu'ils définissent le succès comme l'assimilation des valeurs, des normes et des langues dominantes²⁸. En Amérique du Nord, y compris au Québec, les programmes d'études, toujours eurocentriques, n'ont jamais été très propices à une vision polycentrique du monde. Au contraire, le programme de chaque discipline devrait être représentatif des élèves auxquels il est destiné et devrait s'inspirer de textes favorables à la convivialité plutôt qu'à la rivalité. Il devrait être revu sous l'angle des questions suivantes : À quoi ressemble un programme d'études polycentrique? Qui doit-il inclure? Qui sont les plus aptes à fournir des conseils avisés sur ces questions? Dans quelle mesure les élèves des différentes communautés, dont les élèves autochtones, connaissent-ils l'histoire et la contribution que leurs ancêtres y ont apportée?

Le programme d'histoire enseigné au Québec présente uniquement la perspective dominante, selon laquelle l'Européen hétérosexuel est le seul qui ait apporté une contribution méritoire à la société et à l'histoire de la province. L'histoire du Québec francophone n'est pas l'histoire de la province, tant s'en faut. Par exemple, les Autochtones n'ont jamais été des « sauvages », mais plutôt les titulaires de cultures diverses et anciennes, forts de connaissances précieuses et de moyens utiles de savoir et d'apprendre. La capacité ne tient pas à la race. De fait, les minorités ont apporté leur pierre à l'édification des arts, des sciences, de l'économie et de la société. L'histoire des autres n'est pas une menace à l'histoire du Québec français. Il serait donc très utile de combler cette lacune du programme pour favoriser la diversité dans la classe et dans la société.

Les programmes des centres devraient être revus de même pour assurer l'inclusion, la diversité ainsi que la compréhension et le respect de toutes les minorités. Cela est particulièrement vrai des modules de programmes comme la coiffure, la cuisine, la vente et les services hôteliers dont le contenu met l'accent sur le service à la clientèle.

Par ailleurs, si l'élaboration de contenus plus exacts et plus inclusifs est une première étape vers la résolution des inégalités en classe, le programme prescrit n'est pas le seul problème. Ratna Ghosh²⁹ parle des programmes cachés des écoles canadiennes. Selon elle :

²⁸ Marie Battiste. *Discourses of Difference: Cognitive Imperialism, Culturalism and Diversity*. Sur Internet : <https://education.usask.ca/documents/profiles/battiste/diversity.pdf>, s. d., p. 18 [en anglais].

²⁹ Ratna Ghosh. « Racism: A Hidden Curriculum », *Éducation Canada*, 2010, vol. 48, n° 4. Sur Internet : www.cea-ace.ca, p. 28 [en anglais].

[TRADUCTION]

[...] il ne suffit pas de modifier les programmes et les politiques, car le problème est ancré dans la conscience sociale. Le programme « caché » est plus destructeur et plus insidieux que le programme officiel. [...] Il renvoie au processus de socialisation inhérent à l'école. On l'enseigne sans qu'il en soit fait officiellement mention. Il émane de l'environnement social, politique et culturel, et doit être compris en relation avec les structures globales de pouvoir social (l'ethnicité, la classe et le sexe, par exemple) qui influent sur le système scolaire. Les effets du programme caché ne sont donc pas fortuits ou indépendants du système, mais plutôt le reflet de la structure socioculturelle et économique-politique de la société.

Ghosh affirme par ailleurs qu'étant donné la longue histoire des politiques multiracialistes :

[TRADUCTION]

[...] très peu d'enseignants canadiens sont ouvertement racistes. Par ailleurs, les programmes d'études officiels ont été largement expurgés des références racistes et sexistes, mais les systèmes scolaires eurocentriques ont des effets racistes dans tout le Canada, parce que les manuels ne tiennent pas compte de la contribution de certains groupes ou représentent mal leur contribution. (P. 28)

Selon Brown, Manning, O'Reilly et Yau :

[TRADUCTION]

Il est naturellement difficile aux Canadiens de parler de race, de classe et de réussite scolaire. Les enseignants sont tous déterminés à donner à tous leurs élèves des possibilités égales au regard de l'éducation, mais nous sommes moins déterminés envers l'égalité des résultats de l'éducation³⁰.

Les programmes cachés ont notamment des effets sur les élèves de couleur, sur le plan de la persévérance scolaire comme de la diplomation.

Rendement scolaire

Dans les villes canadiennes où vit une forte population de race noire, les élèves noirs sont surreprésentés dans les statistiques scolaires sur les expulsions et les suspensions³¹. Cette constatation trouve écho dans une vaste base de données constituée aux États-Unis. [TRADUCTION] « Les attentes moindres des enseignants à l'égard des élèves sont aussi une forme de racisme³² » et une sorte de prévision qui ne peut manquer de se concrétiser.

³⁰ R. Brown et coll., 2010.

³¹ Ratna Ghosh. « Teacher Education in a Globalized World », dans Julie Mueller et Jodi Nickel (dir.), *Globalization and Diversity: What Does It Mean for Teacher Education in Canada?*, Société canadienne pour l'étude de l'éducation, 2019, p. 420 [en anglais].

³² https://www.oecd.org/education/2030-project/contact/Meaningful_reconciliation_indigenous%20knowledges_flourishing_in_B.C.%27s_K-12_education_system_for_the_betterment_of_all_students.pdf, p. 8 [en anglais].

[TRADUCTION]

Le Toronto District School Board [conseil du district scolaire de Toronto] n'a pas encore publié d'analyse multivariée des antécédents et du rendement scolaire des élèves, mais selon des sondages antérieurs du Conseil de l'éducation de Toronto, plus du tiers (36 %) des élèves de race noire et près de la moitié (46 %) des élèves autochtones risquaient d'obtenir de mauvais résultats³³. Fait important : ces résultats restent identiques après la neutralisation de facteurs comme le degré de scolarité et le statut socioéconomique des parents³⁴.

Il semble que ni le ministère de l'Éducation ni les commissions scolaires ou les centres de services scolaires n'aient fait d'études quantitatives semblables à celle du Toronto District School Board. En 2011, toutefois, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a publié le rapport d'une vaste consultation de deux ans visant à « trouver des pistes de solution pour contrer le profilage racial et la discrimination systémique en faisant porter la discussion plus particulièrement sur les situations vécues par les jeunes de 14 à 25 ans issus des communautés racisées³⁵ ». Dans la section consacrée à l'éducation, la Commission rapporte que le comportement des élèves appartenant à des minorités raciales est l'objet d'une surveillance disproportionnée et que les sanctions imposées aux élèves de ce groupe pour de mauvais comportements, quels qu'ils soient, sont disproportionnées et plus sévères, ce qui porte souvent atteinte à la motivation et au rendement des élèves, au point de les inciter à décrocher.

La Commission a également constaté une cause moins manifeste du taux de réussite moindre parmi les groupes minoritaires : un préjugé implicite parmi le personnel enseignant, qui tend à stéréotyper les élèves (et leurs parents) et à réduire ses attentes à l'égard de la capacité et du rendement des élèves. Les enseignants seraient tentés d'orienter ces élèves vers des parcours scolaires plus faciles. Le rapport de la Commission invite le Québec à réagir à ces faits, qui ne vont pas disparaître uniquement parce qu'ils ont été mis en lumière.

Nous devons, en tant que société, nous mobiliser collectivement pour nous attaquer aux problèmes liés au profilage racial et à la discrimination systémique³⁶.

La recherche montre que les élèves anglophones de race noire, au Québec, sont plus nombreux à décrocher que les élèves de tout autre groupe, ce qui limite leurs résultats sur le plan économique. À niveau de scolarité égal, les diplômés de race noire sont plus nombreux à ne pas trouver d'emploi, à quelque échelon que ce soit, et la disparité des revenus est plus grande que chez leurs homologues de race blanche. Or, si les écarts salariaux sont aisés à quantifier, il est plus difficile de déterminer les effets mentaux de la discrimination et des préjugés, parce qu'ils sont plus insidieux. Nous avons déjà évoqué le

³³ R. Brown et coll., 2010, p. 17.

³⁴ *Ibid.*, p. 16. Voir aussi : <https://www.bcg.com/fr-ca/publications/2020/reality-of-anti-black-racism-in-canada>.

³⁵ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. *Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés : rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences*, 2011, p. 3.

³⁶ *Ibid.*, p. 4.

nombre plus élevé de suicides parmi les jeunes non hétérosexuels, mais ces jeunes, tout comme ceux des minorités ethniques, sont aussi proportionnellement plus nombreux à souffrir de dépression et à avoir besoin de plus de soutien en santé mentale. Cet aspect a lui aussi une incidence économique, compte tenu du coût que doit supporter la société dans la mesure où ce soutien leur est offert.

Une étude menée en Floride a montré que lorsque les élèves et les enseignants appartiennent à une même ethnie, il y a des effets positifs notables, quoique légers, sur les résultats scolaires. On a constaté également des attentes plus élevées et un nombre moindre de mesures disciplinaires³⁷. À ce sujet, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a écrit :

Plusieurs participants à la consultation ont fait valoir que l'une des stratégies qui contribueraient à faire de l'école un environnement exempt de discrimination consisterait à s'assurer que le profil ethnoculturel des enseignants et du personnel spécialisé (ex. : orthopédagogues, orthophonistes, etc.) reflète mieux la diversité qui caractérise l'effectif scolaire dans les régions et les établissements à forte concentration multiethnique. Non seulement un personnel scolaire qui refléterait mieux la diversité ethnoculturelle des élèves serait plus à même de prendre en considération les besoins propres à ces derniers, mais les élèves issus de l'immigration disposeraient alors de modèles de réussite et de figures d'autorité inspirants auxquels ils pourraient plus facilement s'identifier³⁸.

Voilà un objectif louable, mais la stratégie serait plus efficace si tous les enseignants de toutes les écoles, peu importe leur origine ethnique ou leur expérience d'autres différences, étaient plus sensibles à toute forme de diversité.

Éducation des Autochtones. La CELA a déjà traité de la présence d'enfants autochtones dans les écoles et les centres du sud du pays ainsi que de l'éducation des enfants autochtones dans leur milieu³⁹ dans un mémoire que nous pressons les lecteurs de relire. Depuis sa publication, plusieurs initiatives dignes d'intérêt ont été mises en œuvre pour aider les élèves autochtones et favoriser une éducation adaptée. Un document publié en 2018 par l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) décrit une initiative lancée en Colombie-Britannique sous le nom d'Equity Scan [questions sur l'équité]. Le ministère de l'Éducation de cette province planifie un renouvellement du programme d'études, qui rendra désormais hommage aux savoirs et à l'apprentissage des Autochtones dans un esprit de réconciliation⁴⁰. Notons, plus près de nous, cette autre initiative récente qu'est le Réseau intercollégial de décolonisation (RID). Il s'agit :

³⁷ Anna J. Egalite, Brian Kisida, et Marcus A. Winters. « Representation in the Classroom: The Effect of Own-Race Teachers on Student Achievement », *Economics of Education Review*, avril 2015, vol. 45, p. 44-52.

³⁸ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2011, p. 82.

³⁹ CELA, 2017.

⁴⁰ https://www.oecd.org/education/2030-project/contact/Meaningful_reconciliation_indigenous%20knowledges_flourishing_in_B.C.'s_K-12_education_system_for_the_betterment_of_all_students.pdf, p. 14.

[TRADUCTION]

[d']un collectif informel local composé d'employés, de professionnels, d'enseignants et d'étudiants autochtones et non autochtones des cégeps et collèges anglophones de la région de Tio'tia:ke (Montréal) ainsi que de partenaires autochtones des communautés locales⁴¹.

Entre autres activités, le collectif compte créer un ensemble de ressources visant à « autochtoniser » le programme d'études et l'enseignement au cégep, mais convenant aussi aux écoles secondaires⁴². Une association d'élèves de race noire du Cégep John Abbott a pris la direction d'un groupe de cinq cégeps montréalais dans le cadre d'un projet de conception d'activités pour le Mois de l'histoire des Noirs, qui pourrait aussi être aisément applicable au secondaire. Ces deux initiatives locales se distinguent par un trait important : elles n'ont pas été proposées par des enseignants non racisés, mais conçues par des jeunes qui appartiennent à des populations minoritaires.

De nombreuses écoles primaires tentent de même d'inclure en toute harmonie les élèves autochtones et leurs besoins particuliers. La CELA a déjà présenté l'exemple de l'école Pierre Elliot Trudeau de la Commission scolaire Western Québec⁴³. Cette commission scolaire a d'ailleurs créé une page Web :

[TRADUCTION]

[...] pour souligner et honorer les accomplissements et la contribution de membres de la communauté noire à notre société [...] en proposant un certain nombre de ressources choisies, mais aussi certaines ressources inédites, qui les mettent en valeur⁴⁴.

Les élèves de l'école Saint-Willibrord, à Châteauguay, ont écrit, interprété et enregistré une chanson en anglais, en français et en mohawk qui célèbre les diverses cultures représentées dans leur établissement, où 30 % de l'effectif scolaire est mohawk⁴⁵. Ces enfants apprennent dès leur jeune âge à respecter et à valoriser la différence.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a constaté une anomalie dans l'admissibilité des enfants inuits qui vivent dans des centres d'hébergement du sud du pays et dont la scolarité se déroule en anglais⁴⁶ :

⁴¹ <https://www.dawsoncollege.qc.ca/faculty-hub/all-news/two-virtual-workshops-with-the-intercollegiate-decolonization-network-nov-6-and-25/> [en anglais].

⁴² <https://idn.netboard.me/intercollegiatedecol/?tab=116093> [en anglais].

⁴³ CELA, 2017.

⁴⁴ <https://westernquebec.ca/blackhistorymonth/> [en anglais].

⁴⁵ <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/dreamchild-chateauguay-mohawk-english-french-1.4416799> [en anglais].

⁴⁶ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. *Enquête sur la situation des enfants Inuit hébergés dans des centres de réadaptation du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île de Montréal et du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava – Résumé*, mai 2021. Sur Internet : https://www.cdpcj.qc.ca/storage/app/media/publications/enquete-inuit-jeunes-DPJ_resume_FR.pdf.

Les enfants Inuit peuvent recevoir l'enseignement en anglais dans leur communauté sans déclaration d'admissibilité à l'anglais décernée par le ministère de l'Éducation. Cependant, dès que ces jeunes quittent le Nunavik, des démarches administratives, doivent être entamées afin de leur permettre d'être éduqués en anglais alors qu'il s'agit, pour une proportion importante de ces jeunes, de la langue principale d'enseignement sur leur territoire. L'admissibilité à l'enseignement en anglais ne suit donc pas l'enfant, mais est rattachée au territoire. L'enquête a révélé que les difficultés rencontrées pour obtenir les documents exigés pour l'admissibilité à l'enseignement en anglais par les directeurs de protection de la jeunesse ont créé une situation chronique de non-fréquentation scolaire pour de nombreux jeunes Inuit hébergés à l'extérieur de leur communauté.

Faisant écho à la recommandation de la Commission, nous pressons le ministre de corriger la situation en transférant aux écoles du sud de la province l'admissibilité de ces élèves à l'enseignement en anglais.

La profession enseignante

[TRADUCTION]

Il faut sensibiliser les enseignants aux gestes subtils qui avantagent ou désavantagent certains de leurs élèves. D'abord et avant tout, les enseignants doivent s'interroger sur leurs propres valeurs⁴⁷.

Au terme d'une enquête menée auprès de plus de 500 membres du personnel scolaire au Canada, le Centre mondial du pluralisme a formulé ces cinq recommandations :

- 1. Faire de la lutte contre le racisme anti-Noirs un élément fondamental de la formation des enseignants.*
- 2. Veiller à la représentation et à l'inclusion dans tous les cours du programme d'éducation.*
- 3. Faire participer les conseils scolaires au perfectionnement professionnel en matière de lutte contre le racisme anti-Noirs et veiller à ce qu'ils offrent de telles occasions de formation.*
- 4. Lutter contre le racisme anti-Noirs dans les écoles par le biais de la planification stratégique et du perfectionnement professionnel avec la participation de la communauté et des familles.*
- 5. Inclure et mobiliser les élèves⁴⁸.*

Il est logique de supposer que les croyances et les opinions discriminatoires si bien ancrées dans la société en général se retrouvent aussi chez les enseignants, ce qui signifie qu'il faut former les enseignants à l'inclusion dès avant leur entrée en fonction, mais aussi offrir du perfectionnement aux membres de la profession en exercice. Il faut encourager le personnel enseignant à ne pas juger les élèves avant leur arrivée en classe. À cet égard, le Groupe

⁴⁷ Ghosh, 2010, p. 28.

⁴⁸ Centre mondial du pluralisme. *Racisme : de la réflexion à l'action : aborder le racisme anti-Noirs dans les écoles canadiennes*, Ottawa, Ontario, 2021, p. 6. Sur Internet : <https://www.pluralism.ca/wp-content/uploads/2021/02/Aborder-racisme-anti-Noirs-ecoles-canadiennes-FINAL.pdf>.

d'action contre le racisme recommande de revoir les programmes de formation des enseignants de façon à :

Inclure le thème du racisme dans la formation obligatoire lors de la formation initiale des enseignants. (Action n° 11, p. 28)

Rendre obligatoire l'éducation sur le thème de l'histoire et des réalités actuelles des populations autochtones au Québec dans la formation initiale des enseignants. (Action n° 16, p. 37)

La CELA estime qu'un module dans un cours universitaire ou un atelier ponctuel dans le cadre d'une journée pédagogique ou d'un congrès ne suffisent pas pour aider les enseignants à inclure toutes les populations qui composent leurs classes et pour répondre aux besoins de tous les élèves.

Nous sommes d'ailleurs ravis de constater que la première partie de la liste modifiée des compétences que doivent comprendre les programmes de formation des enseignants⁴⁹ englobe expressément la diversité sous l'angle des questions autochtones, de l'identité et de l'expression de genre, de la langue et de la religion ainsi que de la structure familiale. Nous regrettons toutefois l'absence des questions de race.

Les programmes devraient prévoir du temps pour que les futurs enseignants puissent faire un examen critique de leurs propres croyances et de leurs éventuels préjugés concernant la race, l'ethnicité, la langue, la classe et la pluralité des genres. L'OCDE a dirigé la conception d'un cadre analytique et d'un ensemble d'outils qui mettent en avant des stratégies éprouvées d'enseignement et d'éducation sur des thèmes divers⁵⁰, dont une trousse d'outils à l'intention des enseignants et de ceux qui les forment⁵¹. Au terme de cet examen, les futurs enseignants seraient alors invités à formuler des stratégies de mise en œuvre de la lutte contre la discrimination en classe.

Tout comme elles doivent s'étendre à chacun des aspects de la vie dans la classe, l'acceptation de la différence et la lutte contre la discrimination devraient également se répandre à tout le programme de formation des enseignants. Il est à espérer, en fait, que les programmes de formation des enseignants incorporent toutes les formes de différence.

Ressources communautaires

À Montréal, deux organismes sans but lucratif viennent en aide aux jeunes. Tel-jeunes⁵² est un service téléphonique ininterrompu auprès duquel les jeunes peuvent obtenir des conseils sur des problèmes de tous ordres, y compris le harcèlement, la santé mentale, la

⁴⁹ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *Référentiel de compétences professionnelles : profession enseignante*, 2020. Sur Internet : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_compétences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024.

⁵⁰ <https://www.oecd.org/fr/education/ceri/leducationdesenseignantespourladiversite.htm>.

⁵¹ OCDE. *TED Toolkit on Teaching for Diversity*. Centre for Educational Research and Innovation (CERI), 2010. Sur Internet : www.oecd.org/edu/ceri [en anglais].

⁵² <https://www.teljeunes.com/accueil>.

sexualité et les pensées suicidaires. Projet 10⁵³ procure un espace sûr aux jeunes autochtones, racisés et non hétéronormés. Ces deux organismes dépendent de subventions, dont certaines viennent du gouvernement fédéral, et tous deux constituent un modèle possible de services aux jeunes des régions, où rien d'autre du genre n'est proposé.

Les régions sont particulièrement mal servies sur le plan de l'aide aux jeunes qui ne correspondent pas à la norme. Souvent, les écoles accueillent les élèves qui ont des besoins particuliers parce qu'elles n'ont pas le choix. Par ailleurs, la faiblesse des effectifs scolaires fait que ces écoles manquent de psychologues, de thérapeutes et d'auxiliaires d'enseignement.

Les ressources sont rares dans les régions où les déplacements sont difficiles l'année durant ou presque, et les professionnels qui offrent des services auxiliaires hors des bureaux de la commission scolaire ou du centre de services scolaire doivent souvent passer une nuit sur place. Même la vidéoconférence est difficile compte tenu d'une mauvaise connectivité. Il faut de l'argent pour les déplacements, mais les sommes prévues ne suffisent pas à trouver des enseignants et du personnel technique pour les régions éloignées ou à les convaincre de rester quand il s'en trouve. La CELA recommande depuis des années de reconsidérer le critère d'admissibilité aux ordres professionnels qu'est l'examen de français, et réitère maintenant cette recommandation. Les professionnels qui ont fait leurs études dans une université anglophone devraient être autorisés à faire l'examen en anglais. Les autres provinces peuvent d'ailleurs fournir des modèles d'examens en anglais. La levée de ce critère augmenterait certainement le nombre potentiel de professionnels plus que nécessaires et encouragerait les diplômés en travail social ou en pédopsychologie et autres à rester dans la province.

Recommandations

La CELA recommande que le ministre :

- Déclare formellement qu'aucune discrimination de la part des administrateurs, du personnel enseignant, du personnel ou des élèves sur la base de la race, de l'orientation sexuelle, d'un handicap, de la religion ou autre ne sera tolérée dans les écoles et les centres de formation du Québec.
- Diffuse largement cette déclaration dans tout le réseau scolaire.
- Fasse suivre cette déclaration de mesures concrètes, notamment en l'intégrant au plan stratégique du Ministère.
- Recueille des données sur les taux de réussite et de persévérance et sur les mesures disciplinaires en fonction de la race des élèves, en vue d'assurer l'équité.
- Exige la création d'un comité de l'équité dans chaque commission scolaire et chaque centre de services scolaire, dont le rôle serait de superviser le travail de comités semblables au niveau des écoles et des centres. Ces comités seraient une forme évoluée de la formation sur l'équité destinée au personnel des écoles et des centres, et leur travail évoluerait lui-même grâce à des conversations sérieuses parmi le personnel, dirigées par des formateurs compétents. La création de ces

⁵³ <https://p10.qc.ca/fr/>.

- comités serait intégrée au plan d'engagement vers la réussite de chaque commission scolaire ou centre de services scolaire, et leurs activités feraient annuellement l'objet d'un rapport à la communauté scolaire.
- Assure l'équité des services auxiliaires fournis aux diverses populations des écoles et des centres de formation au moyen d'un financement différentiel, déterminé par les pouvoirs locaux et axé principalement sur les besoins des populations diverses des petites écoles rurales.
 - Soumette les programmes d'études de la maternelle à la fin du secondaire à l'examen d'un groupe de spécialistes pour s'assurer qu'ils incluent bien les divers groupes.
 - Réécrive le programme d'histoire de la maternelle à la fin du secondaire pour en élargir la perspective au-delà d'un contenu eurocentrique et axé sur le Québec.
 - Laisse aux écoles la latitude d'incorporer dans le programme d'histoire des modules tenant compte des origines des élèves et de l'histoire locale.
 - Revoie les programmes d'études appliqués dans les écoles et les centres pour s'assurer qu'ils sont inclusifs et respectent la diversité.
 - Veille à ce que le matériel pédagogique autorisé reflète tous les aspects de la diversité des classes de la province et de la société québécoise.
 - Fasse en sorte que la formation préalable et la formation continue préparent bien les enseignants et les administrateurs à être sensibles à la diversité, à la respecter et à la valoriser.
 - Supervise le contenu du programme révisé de formation des enseignants pour s'assurer qu'il reflète les réalités de la classe inclusive et qu'il prépare bien les enseignants à travailler dans ce contexte.
 - Accorde un financement ciblé aux activités de perfectionnement professionnel destinées à sensibiliser le personnel scolaire à la question de la diversité.
 - Finance des échanges entre les élèves de toutes les régions du Québec.
 - Finance les projets en cours concernant les ressources communautaires et crée des projets similaires là où il n'en existe pas, pour soutenir les jeunes et toutes les formes de diversité.

Résumé

Je me suis prononcé sur des enjeux publics chaque fois que la situation me semblait si mauvaise et si malencontreuse que je me serais senti coupable de complicité si j'avais gardé le silence. (Albert Einstein, 1954)

Reconnaître l'existence des préjugés est la première chose à faire pour éliminer la discrimination. Il faut aussi en apprendre davantage sur ce que vivent les minorités et désapprendre les récits mensongers pour mieux comprendre la différence et s'attaquer aux préjugés.

Au cours d'une webémission, Rosemary Sandlier a affirmé qu'il ne suffit pas d'être un allié de la lutte contre le racisme ou l'injustice, mais qu'il faut agir. Nos paroles et nos actes

peuvent inspirer d'autres personnes⁵⁴. Entre alliance inclusive et condescendance, la différence n'est pas très grande. L'inclusion de toutes les minorités doit se concrétiser par l'action et non pas par l'expression passive d'une bonne volonté.

Tout le travail de la CELA est centré sur un objectif primordial : la santé et le bien-être de nos élèves comme fondement de la réussite scolaire. Le but est de créer une société inclusive, au sein de laquelle tous les enfants s'épanouiront et seront acceptés tels qu'ils sont. La discrimination, implicite ou explicite, contre ceux et celles qui sont différents est une réalité dans la vie pour beaucoup de nos jeunes qui s'interrogent sur leur appartenance à la société québécoise dans son ensemble et qui, par conséquent, s'en sentent écartés. Leur avenir ne devrait pas dépendre de la couleur de leur peau ou de leur appartenance à une communauté autochtone, de leur affiliation culturelle ou ethnique, de leur sexe ou du fait qu'ils ont des besoins particuliers.

Il ne suffit pas de faire de février le Mois de l'histoire des Noirs, de juin le Mois national de l'histoire autochtone, du 21 juin la Journée nationale des peuples autochtones et du 27 juin la Journée canadienne du multiculturalisme. G. S. Aikenhead décrit ces déclarations de pure forme comme un [TRADUCTION] « problème néocolonial typique⁵⁵ ». Il faut plutôt accepter et respecter la différence dans la classe et ne pas hésiter à résoudre toute difficulté connexe, entre enseignants et élèves et entre élèves. Voilà des comportements qui sont le signe de la maturité, de la réflexion et de l'équité d'une société. Ils sont concrets et reposent sur la création de bonnes relations. Ils ne seront toutefois bien implantés que lorsqu'ils seront enseignés à tous les niveaux, ancrés dans des politiques fermes et claires et appuyés par des ressources et par un soutien aux enseignants adéquatement financés. Il faudra le temps qu'il faudra, mais il est impératif de s'y mettre sans plus attendre.

Nous croyons que le ministre peut assurer un leadership utile en la matière en adoptant des mesures de nature à promouvoir l'inclusion de tous les élèves. Nous l'assurons de l'appui sans réserve de la CELA à la mise en œuvre de ces mesures.

⁵⁴ Rosemary Sadlier. *Where We Are Now with Rosemary Sadlier*, Balado de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ), 18 décembre 2020. Sur Internet : <https://qpat-apeq.libsyn.com/where-we-are-now-with-rosemary-sadlier>. Consulté le 9 février 2021.

⁵⁵ G.S. Aikenhead et D. Elliott. « An Emerging Decolonizing Science Education in Canada », *Canadian Journal of Science, Mathematics and Technology Education*, 2010, vol. 10, p. 321-338. Sur Internet : <https://education.usask.ca/documents/profiles/aikenhead/An-Emerging-Decolonizing-Sci-Education.pdf> (p. 19).

Remerciements

La CELA souhaite remercier les personnes suivantes, qui ont bien voulu partager leur sagesse et leur connaissance des questions traitées dans ce mémoire :

M^{me} Shawnee Chartrand, professionnelle, Commission scolaire Riverside

M. John Davids, chercheur chargé de projet, Black Community Resource Centre (BCRC)

M^{me} Sabrina Jafralie, chef du département Éthique et religion, école secondaire de Westmount, et chargée de cours, Université McGill

M^{me} Myrna Lashley, professeure adjointe, Département de psychiatrie, Université McGill, et chercheuse associée, Unité de recherche sur la culture et la santé mentale, Institut Lady Davis pour la recherche médicale

M. Georges Lemieux, directeur, Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle, ministère de l'Éducation

M. Sheldon Lewis, conseiller, Services aux élèves, Collège John Abbott

M^{me} Lisa Mosher, directrice, Services éducatifs, Commission scolaire Eastern Shores

M^{me} Chantale Scroggins, directrice, Services complémentaires, Commission scolaire Riverside